

Evolutions des dispositifs de dépistage et de suivi du COVID-19 et modalités recueil du consentement

Pour rappel, l'intégralité de la prise en charge des tests, ainsi que de distribution de masque et d'autotest doit s'organiser autour des dispositions prévues par l'arrêté du 1er juin 2021 relatif aux mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé maintenues en matière de lutte contre la Covid-19.

L'arrêté du 1^{er} juin 2021 sera toutefois revu dans les plus brefs délais pour tenir compte des récentes évolutions et des impératifs techniques inhérents aux jalons fixés par le législateur, notamment pour la fin des outils permettant l'identification des contacts à risques prévu le 31/01/23. Cela permettra ainsi de préciser l'intégralité des conditions de prises en charge, notamment pour les contacts à risque.

De la même manière, aucun changement n'est à relever au-delà du cas spécifique des contacts à risque. Les conditions de prise en charge par l'Assurance Maladie prévu à l'article 24 du présent arrêté demeurent à ce stade large avec prescription médicale (en cas de symptômes évocateurs, de soins programmés, à titre exceptionnel dans l'intérêt de la protection de santé, etc.) ou sans prescription médicale (pour les mineurs, les assurés bénéficiant d'un schéma vaccinal complet, etc.).

Concernant le recueil du consentement dans SI-DEP

A compter du 1^{er} février, chaque personne réalisant un test de dépistage du Covid (test antigénique ou test RT-PCR) devra donner son consentement au partage de ses données personnelles. Le préleveur recueillera le **consentement oral** de la personne et il sera enregistré dans SI-DEP par le professionnel de santé habilité, via son logiciel de gestion ou le portail de saisie SI-DEP.

En l'absence de consentement, le patient sera toujours informé du résultat de son test mais ne recevra pas de certificat de test de dépistage permettant notamment de voyager dans certains pays et de justifier d'une infection, ni les documents d'information mis à disposition par SI-DEP. En revanche les données personnelles associées à ce résultat de test seront pseudonymisées et utilisées dans le cadre de la surveillance de l'épidémie et la recherche sur les virus.